



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 317

Texte de la question

CREUSEMENT DES INÉGALITÉS SOCIALES

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Sandrier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Claude Sandrier. Monsieur le président, je tiens tout d'abord à saluer, au nom du groupe de la gauche démocrate et républicaine, le courage et le combat des infirmières bulgares pour la liberté. Merci à elles.

La crise financière qui secoue le monde est l'illustration parfaite d'un système qui a pour objectif premier non pas de satisfaire les besoins de l'humanité mais de spéculer et de pousser la rentabilité du travail jusqu'à l'overdose. L'existence, dans les grands pays, d'actifs financiers qui représentent trois fois leur produit intérieur brut est une véritable gangrène pour l'économie et la société.

La situation actuelle n'est autre que le résultat d'une politique qui, en vingt ans, a vu la part des salaires baisser de dix points dans la richesse nationale, pendant que celle des profits financiers augmentait d'autant. En France, cela représente un détournement de 180 milliards d'euros en faveur des marchés financiers, soit quatorze fois le déficit de la sécurité sociale, ou trente-cinq fois le déficit actuel du régime général des retraites !

Un tel transfert ne peut que creuser les inégalités. Il y a dix ans, les 500 plus grosses fortunes de France possédaient 6 % du produit intérieur brut. Aujourd'hui, elles en possèdent 15 % !

Comme si cela ne suffisait pas, le Gouvernement a inventé les franchises médicales. Celles-ci toucheront d'abord les personnes âgées, les handicapés et les malades et devraient rapporter 800 millions d'euros, soit exactement le montant du cadeau que vous faites en 2008 aux riches qui paient l'impôt sur la fortune !

On voit aussi l'extraordinaire inconséquence qu'il y a à vouloir s'en remettre aux assurances privées, aux fonds de pension pour financer les retraites, le logement et l'investissement productif. Vous allez à nouveau faire payer les errements d'une gestion financière privée par les salariés, privés du fruit de leur travail.

Il est urgent de modifier l'utilisation de l'argent pour le rendre utile aux salariés mais aussi aux PME. Pour cela, il faut augmenter les salaires, annuler les franchises médicales, baisser la TVA sur les produits de première nécessité, orienter le crédit pour la recherche, la création d'emploi, l'investissement public et privé. Et pour cela, il faut contrôler les banques, à commencer par la Banque centrale européenne.

M. Maxime Gremetz. Eh oui !

M. le président. Merci de poser votre question.

M. Jean-Claude Sandrier. Allez-vous arrêter cette fuite en avant d'une politique qui est en train de conduire le monde et la France dans le mur ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.

M. Patrick Roy. Et de la faillite !

M. le président. Monsieur Roy, pensez aux oreilles de vos voisins. (*Sourires.*)

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Monsieur le député, je voudrais vous répondre sur deux plans.

Sur le plan international, vous avez raison, nous évoluons dans un monde qui change, avec des équilibres qui se modifient, des acteurs nouveaux et surtout des pays émergents qui ont un besoin impératif de développement. Je voudrais à ce propos souligner une initiative du Président de la République, que nous soutenons dans toutes

les instances possibles : c'est celle qui vise à améliorer la représentation des pays émergents et des pays les moins représentés dans des instances telles que le FMI, la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du commerce.

Cette représentation est indispensable. J'étais ce matin même à l'ECOFIN à écouter M. Dominique Strauss-Kahn, le directeur général du Fonds monétaire international ; je puis vous assurer qu'il se fera l'apôtre de cette volonté.

Je vous répondrai ensuite sur le plan national. Je crois que vous êtes tout à fait d'accord avec ce que nous faisons.

M. André Chassaigne. Oh !

M. Maxime Gremetz. Ça, c'est un scoop !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Vous avez mentionné le développement, la recherche, l'innovation. Or qu'avons-nous fait ?

M. Jean Glavany. Tout va très bien !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Nous avons mis en place depuis le 1er janvier 2008 un crédit impôt-recherche qui place la France non seulement dans le peloton de tête mais en tête de tous les pays dans le monde pour encourager la recherche et le développement. Un crédit impôt-recherche à 50 % la première année, vous ne trouvez ça nulle part ailleurs.

S'agissant des relations sociales, alors qu'aucun accord n'était intervenu depuis très longtemps, l'accord du 11 janvier entre l'ensemble des partenaires sociaux...

M. Maxime Gremetz. Pas l'ensemble ! Pourquoi dites-vous " l'ensemble " ? Ce n'est pas vrai !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. ...et que Xavier Bertrand va pouvoir mettre en oeuvre dans la loi, est un accord qui porte sur des dispositions aussi fondamentales que le contrat de travail, la rupture du contrat de travail et les relations dans l'entreprise.

Nous sommes vraiment entrés dans une nouvelle ère, à la fois par ce que nous souhaitons faire au niveau international et par la manière dont nous voulons, dans notre pays, libérer toutes les forces, au service d'une croissance plus forte et d'une lutte plus efficace contre le chômage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 317

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2008